



Prévenir les difficultés financières :
l'importance de se faire accompagner
le plus tôt possible

Julien KNOEPFLIN, Coordinateur Pôle Entrepreneurs - FONDATION CRÉSUS

j.knoepflin@cresus-fondation.org

03 67 68 69 22



Les préjugés sur les difficultés

« Un.e chef.fe d'entreprise doit savoir encaisser et continuer ! »

« Si j'arrête maintenant je perds tout »

« Je me suis tellement battu.e pour mon entreprise que je ne peux pas m'arrêter maintenant »

« Personne ne pourra m'aider »

« Si je demande de l'aide je vais perdre les clés de mon entreprise et mon pouvoir de gestion »



Les origines des difficultés

Origines Professionnelles

Perte de CA : Changement des habitudes de la clientèle, Travaux devant le commerce, Raisons personnelles

Augmentation trop importante du CA : Forte croissance non prévue

Souci d'approvisionnement

Hausse des charges fixes : énergie, hausse du loyer, reports des cotisations, ...

Problèmes RH

Manques au niveau de la gestion administrative de l'entreprise



CRÉBUS®



Les origines des difficultés

Accidents de la vie

Maladie

Décès d'un proche

Séparation

Agression

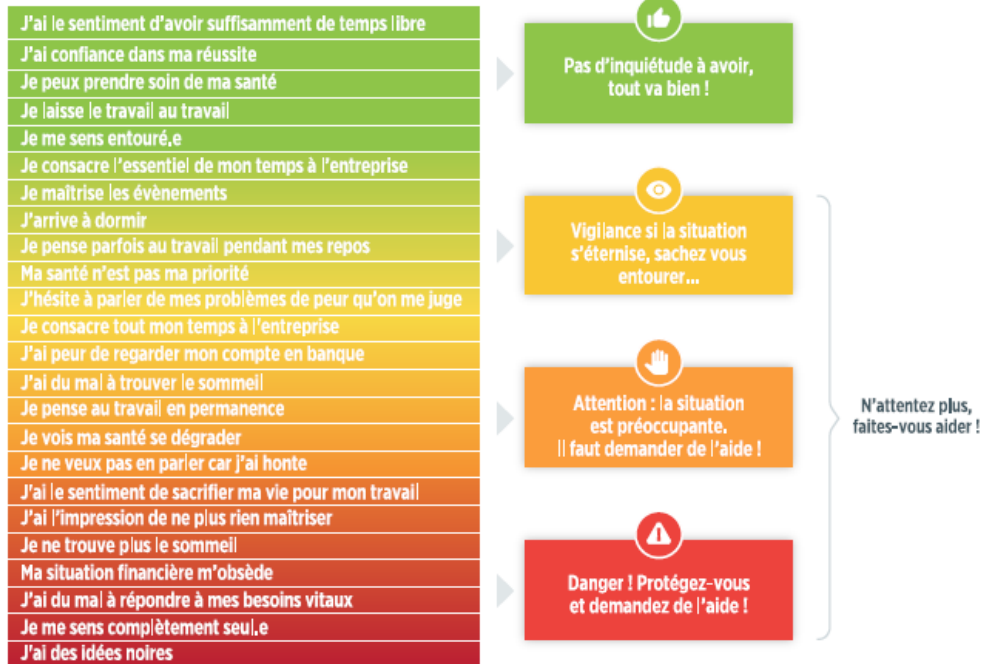


CRÉSUS®



Faire un bilan régulier sur soi

Et vous, où vous positionnez-vous sur ce baromètre ?



Ce baromètre s'appuie sur les travaux de recherche réalisés par Célia Magras, docteur en droit.



CRÉSUS®



Faire un bilan régulier sur l'activité

Stade 1 : Les voyants sont au vert

Toutes les factures sont payées, sans retard

Vous avez un bon contact avec vos interlocuteurs privilégiés (Banque, Expert-comptable, Fournisseurs, ...)

Votre trésorerie vous permet d'avoir une vision à 1 an

Stade 2 : Premiers signes de vigilance

Vous apprenez qu'il va y avoir des travaux devant votre commerce

Vous constatez que le montant des factures augmente rapidement

Vous constatez une baisse de la clientèle

Votre trésorerie diminue et vous n'arrivez pas à comprendre pourquoi



Faire un bilan régulier sur l'activité

Stade 3 : La situation est critique mais des solutions sont possibles

- Vous diminuez votre rémunération ou, pire, vous ne vous payez plus
- Vous avez de plus en plus de mal à régler vos factures
- Vous avez de l'appréhension à consulter vos comptes ou vous ne les consultez plus
- Vous appréhendez vos contacts avec la banque, avec vos créanciers

Stade 4 : Attention, vous êtes en état de cessation des paiements

- Vous avez des rejets de prélèvement
- Vous ne trouvez pas d'accords avec vos créanciers sur la mise en place d'échéanciers
- Vous ne répondez plus à votre banque
- La banque vous annonce résilier votre autorisation de découvert sous 60 jours



CRÉSUS®



Faire un bilan régulier



Anticipation des difficultés



Mise en place d'un plan d'actions



Détermination de l'état de cessation de paiement



CRÉSUS®



Solutions AVANT Cessation de paiement

Associations

Spécialisées dans l'accompagnement

Médiateurs

Crédit – Entreprises – Energie

Mandat ad hoc et Conciliation

Procédures confidentielles qui permettent à
l'entreprise de négocier un réaménagement de ses
dettes

Sauvegarde

Ouverture à l'initiative du dirigeant
Dettes gelées par décision du tribunal
Période d'observation consacrée à la négociation avec les créanciers
Plan de sauvegarde pour restructurer la dette



CRÉBUS®



Solutions APRES Cessation de paiement

Redressement judiciaire

Similitudes avec la procédure de sauvegarde

Objectif commun : restructurer la dette

Différence : l'ouverture peut-être sollicitée par un créancier de l'entreprise

Les créances salariales peuvent être avancées par l'AGS

Liquidation judiciaire

Capacité de remboursement insuffisante

Présence de difficultés insurmontables

Règlement des créanciers par cession des actifs de l'entreprise

Attention : Garanties données – Cautionnement solidaire



CRÉSUS®



Présentation de Crésus

Crésus est une association fondée en 1992 en Alsace afin **d'accueillir et d'accompagner les particuliers en difficulté financière**. Elle s'est depuis diffusée dans toute la France et représente aujourd'hui **130 antennes et près de 500 bénévoles**.

En 2008, une plateforme téléphonique avec des conseillers salariés a été créée afin de **traiter plus en amont les fragilités financières**. Grâce à nos partenaires (banques, organismes de crédit,...) qui identifient les difficultés et nous prescrivent leurs clients, nous pouvons **agir en prévention**.

Le **pôle entrepreneurs** de l'association Crésus accompagne spécifiquement les entrepreneurs et les travailleurs non salariés en difficulté financière qu'importe la forme de l'entreprise.

Grâce à nos partenaires, nous pouvons agir en amont pour prévenir la **cessation de paiement** lorsque c'est possible mais aussi pour la traiter efficacement lorsque c'est nécessaire.

Crésus agit en tant que **tiers de confiance** pour offrir une écoute active aux difficultés de l'entrepreneur et proposer des solutions concrètes qui embrassent tant la sphère personnelle que professionnelle.

La Fondation Entrepreneurs de la Cité

Notre Mission :

Contribuer à la lutte contre l'exclusion sociale en soutenant les entrepreneurs défavorisés dans la création de leur propre emploi par la **micro-assurance**



Nos activités :

- Protéger les créateurs d'entreprise pour pérenniser leur activité
- Sensibiliser ces entrepreneurs à la gestion et à la prévention des risques
- Accompagner les chefs d'entreprise progressivement vers l'assurance classique



NOS SOLUTIONS DE MICRO-ASSURANCE

Contrats	Pour qui ?	Partenaires	Tarifs
<p>Multirisque professionnelle Avec ou sans local Financée par l'AGEFIPH</p>	L'entreprise		de 8,50 € à 24 € / mois
<p>RC Professionnelle Financée par l'AGEFIPH</p>	L'entreprise		À partir de 9 € / mois
<p>Complémentaire santé Financée par l'AGEFIPH</p>	L'entrepreneur et sa famille		35 € / mois (adulte) 21 € / mois (enfant) Gratuit à partir du 3 ^{ème} enfant
<p>Prévoyance Financée par l'AGEFIPH</p>	L'entrepreneur		14,50 € / mois
<p>Protection juridique</p>	L'entreprise		Offert
<p>Local Sécur'</p>	L'entreprise		Offert
<p>RC Décennale</p>	L'entreprise		à partir de 72 €/mois (sur devis)

NOUS CONTACTER



Entrepreneurs de la Cité

31 place Julesgrاندclément
69100 Villeurbanne



Contactez notre équipe

*de 09h à 12h30 et de 14h00 à 17h30
(heures métropole)*

04.37.24.52.70

contact@entrepreneursdelacite.org



Suivez-nous sur les réseaux

Facebook & LinkedIn :
[@EntrepreneursDeLaCité](#)



www.entrepreneursdelacite.org

**MERCI POUR VOTRE
ATTENTION !**

